



**FONDATION  
CÉGEP  
OUTAOUAIS**

## **Bourses de la persévérance de la Fondation du Cégep de l'Outaouais**

*Ces bourses visent à souligner la persévérance d'une personne dans l'atteinte de ses objectifs scolaires et professionnels.*

*La persévérance peut être démontrée de diverses façons, par exemple en suivant des cours de mise à niveau, en surmontant des obstacles particuliers (éloignement, maternité, responsabilités familiales, stéréotypes, etc.) ou en faisant des choix de vie qui permettent de poursuivre des études.*

*Les victoires sur les handicaps physiques ou sociaux correspondent également à l'esprit du prix.*

**Afin d'être éligible à la bourse de la persévérance, vous devez remplir toutes les conditions suivantes :**

- Être inscrit en 3<sup>e</sup> session ou plus au niveau collégial ou en 2<sup>e</sup> session pour les étudiantes et étudiants inscrits au tremplin DEC
- Déposer votre candidature **au plus tard le 28 février 2019**
- Écrire une lettre de présentation **d'une page au maximum** dans laquelle vous devez répondre aux deux questions suivantes :
  1. Quels sont les obstacles et le courage dont vous avez dû faire preuve, et comment avez-vous surmonté le tout?
  2. Quels sont vos objectifs scolaires et professionnels et quels moyens avez-vous pris pour persévérer et maintenir ces objectifs? *Expliquez votre cheminement.*
- Fournir une copie de votre relevé de notes
- Accorder l'autorisation de consulter votre dossier étudiant
- Obtenir une lettre de recommandation écrite et signée de l'une ou l'un de vos enseignantes ou enseignants ou de tout professionnel ou intervenant au service d'aide à la réussite et au cheminement scolaire (ex : API, psychologue, etc.).

PRÉNOM ET NOM :

NUMÉRO D'ÉTUDIANT :

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (POUR FINS D'IMPÔTS) :

DATE DE DÉBUT DU PROGRAMME D'ÉTUDES :

DATE DE FIN DU PROGRAMME D'ÉTUDES :

- J'autorise la Fondation du Cégep de l'Outaouais à consulter mon dossier étudiant.*

SIGNATURE : \_\_\_\_\_ DATE : \_\_\_\_\_

**VOUS DEVEZ DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE AU PLUS TARD LE 28 FÉVRIER 2019**

**Veillez imprimer le formulaire, le remplir, et le faire parvenir à la Fondation (local 1102 du campus Louis-Reboul)  
Si vous étudiez à Félix-Leclerc ou à Gabrielle-Roy, vous pouvez déposer votre candidature au bureau de l'aide financière :**

Félix-Leclerc : local F1201

Gabrielle-Roy : local 2.807